Séance : mécanismes d’évitement fiscal et leurs impacts sur le consentement à l’impôt et la cohésion sociale

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/12/2016

Saisine liée :
LES MÉCANISMES D’ÉVITEMENT FISCAL, LEURS IMPACTS SUR LE CONSENTEMENT À L’IMPÔT ET LA COHÉSION SOCIALE
Revoir la séance plénière du 13 décembre 2016
Projet d’avis rapporté par M. Antoine Dulin, au nom de la section de l’économie et des finances, présidée par Mme Hélène Fauvel.

Chaque année en France, la perte de recettes fiscales est estimée entre 60 et 80 milliards d’euros, une somme qui impacte à la fois le financement des services publics et la cohésion sociale, en alimentant un système à deux vitesses. Alors que la question de l’allégement de l’impôt est au cœur du débat politique français et que la médiatisation récente de certaines affaires en France et dans le monde (Lux Leaks, Panama Papers, Bahama Leaks etc.) a mis en lumière l’ampleur des mécanismes d’évitement fiscal, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) s’est saisi du sujet pour en dresser un constat et s’interroger sur leurs causes et leurs conséquences.

Le projet d’avis présente des recommandations concrètes à l’intention des pouvoirs publics afin d’améliorer la régulation au niveau européen et international. Le CESE met l’accent sur le nécessaire développement de la transparence financière, l’amélioration des moyens d’action juridiques comme de l’administration fiscale ainsi que sur l’urgence d’agir pour soutenir l’action de la société civile et ainsi renforcer la légitimité de l’impôt.

Présentation du Projet d’avis.

Déclarations des groupes.

Vote.

© - copyright CESE - Novembre 2026